



**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du  
JEUDI 2 JUILLET 2020 à 19 h 00  
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville**

**OBJET : D14 - Musée des Cordeliers – Programme d'acquisition – Demande de subventions**

**Date de convocation : ..... 26 juin 2020**

**Nombre de conseillers en exercice : ..... 29**

**Nombre de présents ..... 26**

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Natacha MICHEL, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjointes ;

Anne DELAUNAY, Jean-Marc REGNIER, Jocelyne PELETTE, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Houria LADJAL, Julien SARRAZIN, Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX, Henoch CHAUVREAU, Micheline JULIEN, Ludovic BOUTILLIER, Patrick BRISSET formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés ayant donné pouvoir : ..... 3**

Patrice BOUCHET à Cyril CHAPPET  
Jean-Louis BORDESSOULES à Mme la Maire  
Médéric DIRAISON à Matthieu GUIHO

**Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire**

**Secrétaire de séance : Cyril CHAPPET**

Mme la Maire constate que le quorum (10) est atteint (article 2 de l'ordonnance n° 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020) et ouvre la séance.

\*\*\*\*\*

Hôtel-de-Ville - BP 10082  
17415 Saint-Jean-d'Angély cedex  
Tél. : 05 46 59 56 56  
Fax : 05 46 32 29 54  
www.angely.net

**TÉLÉTRANSMIS AU  
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**  
sous le n° 017-211703475-20200702-  
2020\_07\_D14-DE  
Accusé de réception Sous-préfecture  
le 3 juillet 2020  
Affiché le 3 juillet 2020

**N° 14 - Musée des Cordeliers - Programme d'acquisition -  
Demande de subventions****Rapporteur : M. Cyril CHAPPET**

Le musée des Cordeliers poursuit l'enrichissement de son fonds exceptionnel, suivant les deux thématiques qui forment son identité : d'une part l'histoire de la ville et la mémoire du territoire dans lequel elle s'inscrit, et d'autre part, les Expéditions Citroën en Afrique et en Asie.

Pour le premier semestre de l'année 2020, il est proposé d'intégrer à ses collections :

- Un ensemble de produits dérivés et publicitaires liés à l'entreprise Citroën. Il comprend, entre autres, un catalogue publicitaire présentant les carrosseries des voitures 10 HP, une notice de conduite et d'entretien des tracteurs-porteurs Citroën-Kégresse, un bulletin Citroën numéro spécial consacré à l'exposition des Expéditions Citroën Centre-Asie et Centre-Afrique édité en décembre 1932, la biographie « La tragédie d'André Citroën » de Sylvain Reiner, un ouvrage présentant l'usine du Quai de Javel de 1919 à 1973 et 14 livres valorisant l'univers d'André Citroën (autos, biographies et expéditions).

Le budget nécessaire à cette acquisition, d'un montant total de 570,40 €, est inscrit au Budget 2020, compte 2161-3220-0595.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le programme d'acquisitions du premier semestre 2020 ci-dessus pour un montant de 570,40 €,
- de solliciter l'aide financière de l'État (services déconcentrés de la DRAC Nouvelle-Aquitaine) et du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du FRAM, aux taux les plus élevés possible,
- d'autoriser Mme la Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

**Le Conseil municipal**, après délibération,

**ADOpte** les propositions de M. le Rapporteur, à l'**unanimité des suffrages exprimés (29)** :

- **Pour : 29**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**
- **Ne prend pas part au vote : 0**

**TÉLÉTRANSMIS AU  
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**  
sous le n° 017-211703475-20200702-  
2020\_07\_D14-DE  
Accusé de réception Sous-préfecture  
le 3 juillet 2020  
Affiché le 3 juillet 2020

**Pour extrait conforme,  
La Maire,  
Conseillère régionale,  
Françoise MESNARD**

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.